

Non, ce n'est point à la colonie française du Canada qu'il est nécessaire de prêcher ces commandements :  
 " Les dimanches tu garderas en servant Dieu dévotement ;  
 Les fêtes tu sanctifieras qui te sont de commandement ;  
 Les Dimanches, messe ouiras et les fêtes pareillement ;  
 Tous tes péchés confesseras à tout moins une fois l'an ;  
 Ton Créateur tu recevras au moins à Pâques humblement."

Ces commandements, on les observe fidèlement, ainsi que ceux qui concernent le jeûne et l'abstinence. Outre le vendredi, on garde l'abstinence du samedi ; outre le carême, on observe l'abstinence de l'*Avent*. Ici au Canada, point de fêtes *abrogées*... Même le *mercredi des Cendres*, le *Vendredi saint*, le *lundi de Pâques* sont des fêtes légales ou civiles. Non seulement ce qui est de *précepte* trouve sa pratique édifiante dans la colonie française du Canada, mais encore ce qui est de *conseil*.

Pour ne parler ici que de la dévotion au Sacré-Cœur, je dirai que le vœu de Louis XVI a eu son complet accomplissement dans la Nouvelle-France du Canada. En ce moment, la Ligue du Sacré-Cœur y compte, ses *associés par milliers*.

A mon avis, la colonie française au Canada ne devrait pas s'appeler la Nouvelle-France... mais bien la Vieille-France chrétienne catholique. Elle en a conservé les mœurs, les habitudes et les institutions religieuses.

(A continuer.)

---

IL y a une chose dont on peut se glorifier : c'est de rendre à Dieu la gloire qui Lui revient, c'est de Le servir fidèlement, en Lui attribuant tout ce qu'Il nous a donné.—*St. François.—Oracl. et Sent.*, xxi.

---

IL me paraît difficile et gênant d'avoir des biens, qu'on ne peut défendre et conserver sinon au prix de mille embarras, souvent même il faut recourir aux armes pour dirimer les querelles et les procès qui naissent à cette occasion.—*Saint François.—Apôph.* 24.

---

Qui ne préférerait à tout notre dame la pauvreté ? Je vous demande humblement la faveur d'être marqué de ce sceau, je désire être enrichi de ce trésor, je le demande comme privilège à moi et aux miens, jusqu'à la fin des siècles.—*Saint François.—Prières* viii.

---

JE vous conseille instamment, vous tous qui êtes mes maîtres, de renoncer aux préoccupations de la terre et de recevoir avec de bonnes dispositions le corps et le sang du Sauveur qui nous ont été laissés en mémoire de Lui.—*St. Franç.—Lettre aux chefs des peuples*.